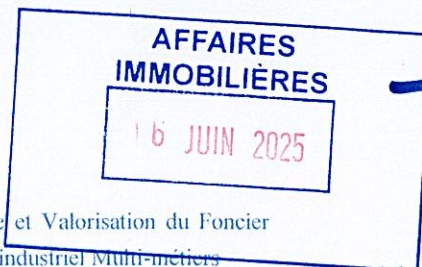




Frédéric Vidon

Chargé de Mission Gestion Stratégique et Valorisation du Foncier

Division Thermique Expertise et Appui industriel Multi-métiers



Monsieur le Président de la Communauté Urbaine
Le Havre Seine Métropole
Hôtel de la Communauté
19 rue Georges Braque
76085 Le Havre Cedex

Saint Denis, le 26 Mai 2025

Référence : T-403300400-2025-000052 **R AVEC AR**

Objet : Avis d'EDF sur le projet de PLUi Le Havre Seine Métropole

Madame, Monsieur,

Nous venons vers vous dans le cadre de la consultation des personnes publiques associées sur le projet de PLUi Le Havre Seine Métropole, qui a été arrêté le 3 avril 2025. Nous vous remercions pour le partage des documents, et nous souhaiterions émettre une réserve sur un élément de ce projet qui nous paraît être en contradiction avec les échanges que nous avons eu concernant l'avenir de l'actuel site EDF.

Dans le plan de zonage de ce projet de PLUi, les deux cheminées de l'ancienne centrale thermique du Havre apparaissent comme « Patrimoine bâti protégé » au titre de l'article L151-19 du Code de l'Urbanisme, identifiés par les numéros 574 et 575.

Or, un permis de démolir incluant ces deux cheminées a été accordé à EDF le 16 août 2022, et prorogé en 2025 jusqu'au 16 août 2026, avec un avis favorable de la mairie en date du 7 février 2025. Cette démolition est indispensable pour préparer l'avenir du site, et la restitution à terme des terrains pour qu'ils puissent faire l'objet d'une reconversion, en cohérence avec la stratégie de mutation et de développement du port du Havre. Nous souhaiterions donc, dans le cadre de cette consultation, attirer votre attention sur ce point, qui nous semble relever d'une incohérence entre les autorisations qu'EDF a obtenu et le projet de PLUi qui a été arrêté.

Nous espérons que vous comprendrez notre réserve au sujet de cet élément du projet de PLUi, et nous restons bien entendu à disposition pour tout complément d'information.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Frédéric VIDON

Copie : Direction Départementale des Territoires et de la Mer Service Territorial du Havre (DDTM/STH)

EDF - SA au capital de 2 000 466 841 €
552 081 317 R.C.S Paris

Le Groupe EDF est certifié ISO 14 001

DTEAM FC DTEAM Accessibilité : Interne

www.edf.com